



Ecole de musique municipale de Geudertheim

## FICHE D'INSCRIPTION

Pour l'année 2021/2022

### COORDONNEES

Elève

Représentant légal

Nom : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Téléphone : - domicile : .....

- mobile : .....

- travail : .....

E-mail : .....

Adresse de facturation : (merci de nous indiquer tout changement d'adresse)

.....

Ville : .....

### RENSEIGNEMENTS

Je souhaite inscrire mon fils, ma fille ou moi-même (rayer les mentions inutiles) à l'Ecole Municipale de Musique de GEUDERTHEIM pour l'année scolaire 2021/2022

- Éveil (pour les enfants nés en 2016) ou initiation (pour les enfants nés en 2015)
- Instrument(s) pratiqué(s) ou chant : .....
- 30 mins  45 mins
- Niveau de solfège 2020-2021 .....

autorise la prise de photos où mon enfant, ou moi-même, puissions apparaître, leur affichage, leur utilisation pour des documents présentant la structure (journal, site Internet, publications, reportages).

n'autorise pas la prise de photos où mon enfant, ou moi-même, puissions apparaître, leur affichage, leur utilisation pour des documents présentant la structure (journal, site internet, publications, reportages).

à prendre pour mon enfant / moi-même (élèves majeurs) toutes les mesures d'urgence qui s'imposent en cas d'accident et / ou d'hospitalisation

J'atteste que mon enfant est assuré/je suis assurée (élèves majeures) en Responsabilité Civile et possède une assurance individuelle Accidents Corporels

Fait à

le

Signature

**ECOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE DE GEUDERTHEIM TARIFS TRIMESTRIELS 2021/2022**

Cours d'instrument ou chant <b>30 min/semaine</b>	<b>137 €</b>
	Cours de FM et pratiques collectives gratuits
Cours d'instrument ou chant <b>45 min/semaine</b>	<b>150 €</b>
	Cours de FM et pratiques collectives gratuits
Cours de FM uniquement <b>60 min/semaine</b>	<b>30 €</b>
	Cours de pratiques collectives gratuits
Cours d'éveil musical <b>60 min/semaine</b>	<b>61 €</b>
Pratiques collectives <b>60 min/semaine</b>	<b>61 €</b>
	Gratuit pour les élèves déjà inscrits à l'école de musique

N.B. : Chaque année scolaire est dûe dans son intégralité, sauf cas de force majeure.  
 Une réduction de 10% est appliquée aux familles ayant deux inscrits ou plus.